

que valent vos trésors ?

Quand nécessité fait loi...

Cette semaine, Annie, de Chailles, soumet une série de pièces inscrites « Chambre de Commerce de France ». L’occasion pour Philippe Rouillac, commissaire-priseur, de nous parler de numismatique.



Philippe Rouillac. (Photo NR)

Les différents conflits actuels, tels que la guerre en Ukraine ou encore ceux en Iran, avec leurs conséquences sur les prix des métaux précieux, mais aussi les différents prêts consentis par les États parties, nous rappellent qu’en temps de guerre, « nécessité fait loi ».

L’objet de la semaine est une série de pièces de monnaie. Elles sont intrigantes car on note qu’elles ne portent pas une valeur faciale donnée mais qu’il s’agit au contraire de « bons pour deux francs ».



Des pièces de monnaie intrigantes. Rouillac

De plus, le listel, c’est-à-dire la bordure extérieure de la pièce, porte l’inscription « Chambres de commerce de France ». Le revers arbore la figure de Mercure, dieu des commerçants reconnaissable à son caducée ainsi que les millésimes c’est-à-dire les années de frappe. Ces monnaies peuvent nous interroger, notamment en raison de cette

mention de « bon ». La réponse à cela est inscrite sur la bordure. En effet, elles ont été émises par les différentes chambres de commerce à l’issue de la Première Guerre mondiale afin de pallier l’augmentation des coûts de production des monnaies officielles. On parle alors de

monnaies de nécessité.

Le droit de frapper la monnaie constitue l’un des attributs essentiels du pouvoir politique. Depuis l’Antiquité, les souverains font émettre des pièces portant leur effigie. Sous le règne de Louis IX, l’unification de la frappe monétaire sous l’autorité royale devient d’ailleurs l’un des fondements de la construction de l’État franc aux 13 et 14 siècles. À partir de ce moment, le roi détient seul le privilège d’émettre la monnaie dans son royaume. Cette prérogative permet non seulement de répondre aux besoins du commerce, mais aussi de diffuser largement son image et ainsi de servir d’outil de propagande politique.

l’émission de monnaies dites fiduciaires. Celles-ci possèdent une valeur faciale supérieure à la valeur du matériau qui les compose et reposent avant tout sur la confiance accordée par les utilisateurs à l’institution qui les émet. Le billet de banque en constitue l’exemple le plus représentatif.

Des monnaies de nécessité

Les monnaies présentées cette semaine sont aussi des monnaies de nécessité. Réalisées en alliage de bronze et d’aluminium, elles remplacent les pièces d’argent, devenues trop coûteuses à produire par rapport à leur valeur faciale. Frappées en grande quantité entre 1920 et 1927, elles apparaissent dans un contexte de dépréciation du franc sur les marchés internationaux et de méfiance d’une partie de la population envers ces métaux jugés moins nobles. Par la suite, de nouvelles pièces d’argent sont émises, mais avec un poids et un titre réduits afin d’en diminuer le coût de production, tout en affichant une valeur faciale plus élevée.

Concernant vos monnaies, Annie, compte tenu de cette abondante production et de leur état, leur valeur serait assez faible. Il serait alors possible d’estimer l’ensemble autour de **2 à 5 euros**, soit un peu plus de 10 francs. Un cadeau idéal à offrir à de jeunes enfants afin qu’ils puissent jouer aux marchands et peut-être faire naître de futures vocations.

En cas de crise, la thésaurisation est de mise

Cependant, en période de crise, l’État peut se trouver incapable de produire une quantité suffisante de monnaie ou constater que la valeur du métal utilisé dépasse la valeur nominale de la pièce. Les habitants ont alors tendance à thésauriser, c’est-à-dire à conserver leurs pièces plutôt que de les remettre en circulation. Pour faire face à ces difficultés, différentes solutions sont mises en œuvre : par exemple, la fabrication de monnaies à partir d’objets en métal précieux marqués d’un sceau public garantissant leur valeur, ou encore

140 YEARS OF INNOVATION

GLA EDITION 140

Série spéciale suréquipée

Dès **490€** /mois sans apport*

LLD 37 mois / 45 000 km + 2 entretiens offerts**

Scannez pour en savoir plus

BPM Cars

81 route Nationale - 41260 La Chaussée-Saint-Victor - 02 54 56 45 00

Le Patureau de la grange - 41200 Romorantin - 02 85 29 83 68

www.bpmgroup.fr

Consommations en cycle mixte WLTP : 6,5-7,2 l/100 km (GLA 180). Emissions de CO₂ en cycle mixte WLTP : 146-163 g/km (GLA 180). *Location Longue Durée : GLA 180 Edition 140, 45 000 km, sans apport, 37 loyers mensuels de 490 €. Modèle présenté : GLA 180 Edition 140, avec peinture Blanc Polaire et Pack Sport Black, 45 000 km, 37 loyers mensuels de 499€. Offre au prix tarif remis du 01/03/26, valable dans la limite des stocks disponibles pour toute commande d'un véhicule neuf du 01/03/26 au 31/03/26 et livraison avant le 30/09/26 chez les distributeurs participants, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services SA, 7 av. Niepce, 78180 Montigny, RCS Versailles 304 974 249, N° ORIAS 07009177, N° ICS FR77ZZZ149071. **Contrat ServiceCare 2 entretiens, valable en France métropolitaine et Monaco, pour toute commande d'un GLA chez les distributeurs participants du 01/03/26 au 31/03/26 et livraison avant le 30/09/26. Hors véhicules AMG, véhicules de secours ou de compétition, véhicules de courtoisie, auto-écoles et loueurs courte durée. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75.516.000 €. SIREN 622 044 287 R.C.S Versailles. 140 years of innovation : 140 ans d'innovation. RCS Blois 341 753 671.

499€

mensuels de

D 152 g CO₂/km

A B C D E F G

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr

(attention, trésors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.